

PROCES-VERBAL DU TROISIEME CONSEIL D'ÉCOLE

Année scolaire 2024-2025 – Conseil d'école du 6 juin 2025

Présents :

Mme Blasco, Directrice

Mmes, Mengus, Fernandez, Giacomoni Mme Balay : enseignantes

M. Logez, M. Pruvost : enseignants

Parents d'élèves :

Mme Meloni

M. Bresson : responsable service enfance et jeunesse

Absent(e)s :

Excusés :

Mme Dépré (IEN),

Mmes Galtier, Portalez, Llorens : enseignantes

M. Rousset : Maire

M. Dernis : Adjoint à la voirie et services techniques

M. Rocher, M. Ferreres, Mme Ferreres, Mme Riberi, Mme Chevalier, Mme Pérot, Mme Hoarau, Mme Colona d'Istria : parents d'élèves

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du dernier conseil d'école
- 2 - Bilan des actions pédagogiques du projet d'école pour l'année 2024/2025
- 3 - Rentrée 2025 : classes, effectifs, budgets.
- 4 – Hygiène, sécurité, travaux.
- 5- Questions parents d'élèves

La séance débute à 17h50, la secrétaire de séance est Mme Fernandez.

1) Approbation du dernier conseil d'école

Le compte rendu du second conseil d'école du 21 mars 2025 a été approuvé à l'unanimité.

2) Bilan des actions pédagogiques du projet d'école pour l'année 2024/2025

Echange GS CP :

Un échange entre les enseignantes de cp et de GS maternelle aura lieu le 24 juin, de 13h30-15h30.

Les maîtresses de cp accueilleront les élèves de gs dans leur classe alors que les maîtresses de gs prendront en charge les cp pour une activité au sein de l'école élémentaire.

L'objectif de ce moment est de permettre aux gs de découvrir leur future école et classe et se projeter sereinement pour leur prochaine rentrée.

Les défis sciences : les minis-défis

Projet participatif sur le thème des sciences auquel la classe de Mme Fernandez a participé cette année.

Projet photos :

Les classes de ce2 et cm1 ont participé à un projet photo dont les clichés sont exposés à la médiathèque, en partenariat avec Mme Astier.

Projets divers avec intervenants extérieurs :

Interventions de l'infirmière scolaire dans plusieurs niveaux de classes sur des thèmes différents choisis en fonction des programmes, en concertation avec les enseignants (cp : jeux dangereux et alimentation, ce1 : intimité, cm2 : puberté).

Visite de la caserne de pompier de Lauris :

Les élèves de ce2, ce2/cm1, cm1/cm2 et cm2 ont été accueillis, avec leur enseignante, au sein de la caserne des pompiers de Lauris.

Les classes ont participé à une visite de la caserne et des équipements de pompiers ainsi qu'une sensibilisation aux dangers domestiques et risques incendie.

Les élèves de cm ont bénéficié d'une présentation de la PLS (qui sera approfondie en classe avec leur enseignante).

Projet Cirque :

Les classes du cp au ce2 ont participé à un projet sur les thèmes du cirque avec la présence d'un intervenant qualifié (appartenant à la compagnie Loly circus) et la mise à disposition de matériel spécifique à ces activités (boules, fils, trapèzes, foulards).

Chaque classe a bénéficié de 6h d'intervention durant une période de 15 jours.

Ce projet a été financé par la coopérative scolaire, l'attribution d'une subvention par l'Association de Parents d'élèves ainsi que la trousse à projets.

Education à la sécurité routière :

Le 15 mai, nous avons accueilli deux intervenants sur le thème de la sécurité routière qui ont dispensé une formation aux élèves de cm1/cm2 et cm2 avec une partie théorique et une partie pratique dans la cour de récréation.

Cela valide l'APER pour les élèves de cm2.

Sorties :

Le vendredi 27 juin : sortie à Monteux pour les classes de cp pour une visite dun musée d'autrefois et d'un musée d'arts.

Le lundi 30 juin : Les classes de ce2/ cm1 et de cm se rendront à la forêt des cèdres . Les classes de cp de Mme Balay, ce1 et ce2 organiseront uen sortie en nature avec la participation d'un intervenant qualifié sur le thème des abeilles.

Rappel des dates à venir :

Le 26 juin à 18h, dans la cour de l'école : représentation de fin d'année pour les classes du cp au ce2.

Spectacle chanté et théâtral sur le thème des contes.

Les 13 et 27 juin : représentations des pièces de théâtre pour les classes de cm1-cm2 de Mme Galtier et ce2-cm1 de Mme Giacomoni, au foyer rural.

1^{er} juillet: repas de fin d'année de l'école

Ouverture des portes de l'école à 19h avec invitation des parents à venir partager un moment autour d'un pique-nique.

La directrice sollicite les parents d'élèves et la commune pour organiser un apéritif, la mise en place d'une ambiance musicale.

Les personnes présentes viendront avec leur repas, des tables et des chaises seront mises à disposition.

3/Rentrée 2025

Équipe enseignante :

L'équipe enseignante reste globalement stable avec le départ de M. Pruvost qui était nommé à titre provisoire pour cette année uniquement, le départ de Mme Llorens, et l'arrivée de deux nouveaux enseignants.

Classes/effectifs.

Effectif global stable par rapport à celui de cette année, avec une répartition par niveaux différentes.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2024	47	46	43	40	38	214
2025	42	47	52	38	38	217

→ Il y aura des cours doubles.

→ Un projet de répartition des effectifs et d'attribution des classes est déjà élaboré à ce stade de l'année mais peut subir des modifications jusqu'à la dernière minute.

Projet qui ne sera pas communiqué avant le vendredi précédant la rentrée (qui se fera le lundi 1er septembre).

Les classes sont élaborées en équipe sur des critères pédagogiques, ce qui prend beaucoup de temps.

Les classes sont des groupes d'élèves hétérogènes et équilibrés, il n'y a pas de classe de niveau.

Les listes des fournitures seront disponibles sur le panneau d'affichage avant le départ en vacances. Elles seront également distribuées aux élèves avant le départ en vacances.

Objectifs : minimum de poids, dépenses minimum pour les familles, l'ensemble des manuels scolaires et une grande partie de la papeterie sont fournis par l'école.

Les élèves de cm2 se verront offrir, par la commune, un roman : La rivière à l'envers (choisi en lien avec les professeurs de français du collège de Cadenet), en vue de leur entrée en 6^{ème}.

Les élèves de cm2 recevront également l'Odyssée d'Homère offert par le Ministère de l'Education Nationale dans le cadre de l'opération « un livre pour l'été ».

La directrice a sollicité la participation de M. le Maire, durant la dernière semaine de juin pour organiser une cérémonie marquant la fin de l'école primaire, cérémonie au cours de laquelle les ouvrages seront remis aux élèves et qui aura lieu le vendredi 27 juin après-midi

Budgets :

Le budget de cette année est réduit de 15% par rapport aux années précédentes soit 13260 euros pour le budget de fonctionnement (au lieu de 15 000 en N-1) et 2125 euros en investissement (au lieu de 2500 en N-1).

Cette réduction budgétaire génère des difficultés en tenant compte des contraintes suivantes :
Maintien des effectifs, augmentation du prix des fournitures et des manuels, besoin d'achats de nouveaux outils pédagogiques et manuels lié à la mise en place des nouveaux programmes en cp, ce1, ce2 et cm1.

La volonté de la directrice est de ne pas impacter le budget des familles avec une augmentation des fournitures de rentrées et de continuer à disposer d'outils pédagogiques de qualité.

Mme Blasco a donc sollicité la commune pour qu'une réflexion soit menée pour reconsidérer cette baisse.

Mme Orlianges, dgs des services communaux de Lauris, s'est engagée à faire un bilan des achats et besoin de l'école dans le courant de l'été et évaluer les aménagements envisageables.

La directrice a procédé à la répartition de cette baisse de manière à baisser le moins possible le budget par élève, ce qui donne les modifications suivantes :

- 18% pour le bureau 480 au lieu de 585
- 22% pour la rased 300 au lieu de 385
- 13.8 % pour le budget collectif 2535 au lieu de 2942
- 10% pour le budget par élève **45euros/ élève** au lieu de 50.

4-Hygiène,Sécurité, travaux

1 exercice d'évacuation a eu lieu le 23 mai 2025.

Celui-ci s'est déroulé avec succès, la mise en place d'une zone de regroupement, au fond du parking Remilly a été réalisée, comme prévu.

Un exercice de mise en sûreté (ppms mise à l'abri/ risque naturel) aura lieu avant la fin de l'année.

Travaux

Bilan des travaux à prévoir transmis par la directrice à M. le Maire, M. Dernis et M. Pagano.

Travaux demandés à court ou long terme

juin 2025

Salle	Classe et nom	Petits travaux demandés
Classe 1	Cp Mengus	Problème d'humidité sur les murs en fond de classe. : prévu cet été
Classe 2	Cp Mme Balay	Problème d'humidité sur les murs en fond de classe. Les lavabos distribuent régulièrement une eau rougeâtre : des chauffe eau vont être installés cet été
Classe 3		Régler le pb d'étanchéité de la terrasse.
Hall1		Peinture à prévoir couloir derrière la classe 3 et 4 en attente réfection de l'étanchéité
Classe 4		
Classe 5	Cm1/cm2 Galtier	Problème récurrent d'odeurs d'égouts dans cette zone dont l'origine n'est pas identifiée.
Classe 6	Cm ² Mme Llorens	
Hall 2		
Bureau		
Hall 3		peinture à refaire
Classe 7	Cm1 Blasco	
Classe 8	Ce1	<u>Fuites lors des épisodes pluvieux</u>
Salle C (salle du pilier)		Dalles de plafond à remettre en place
Classe 9		
Classe 10		Problème d'acoustique à régler.
Classe 11		Peinture couloir
RASED		
Cour		
WC élèves		
Autres		peinture couloir entre la salle du pilier et la buanderie (été si budgets disponibles)
Suite à la commission de sécurité		Remplacement des portes des couloirs en portes pare feu. Remplacement portes sortie sous pin (coté nord) Modification du sens des ouvertures de portes hall 3

et 1 coté cour.

Mettre à jour plan normé

installation coupure générale d'électricité de l'escalier (entre hall 1 et appart) dans le hall 3
->(en cours avec enedis)

Mme Blasco a procédé à la rédaction et la mise en place d'un DURP (document unique de prévention des risques), qui a pour objectif de mettre en place un document aidant à la prévention des risques pour les usagers de l'établissement, en complément du registre hygiène et sécurité déjà en place.

Ces éléments ont également été transmis à Mme Depre, IEN de l'Education Nationale de la circonscription de Pertuis ainsi que Mme Bancal, responsable de prévention auprès de la Direction Académique de Vaucluse.

M. Dernis, qui n'a pas pu être présent aujourd'hui, a transmis les éléments suivants concernant les points portés à l'attention des responsables communaux :

« Concernant vos demandes pour les fuites au niveau de la terrasse côté cuisine, Xavier est intervenu pour étancher la partie suspecte de fuite.

Nous surveillerons pour voir si les fuites persistent.

Pour les odeurs côté Hall 2 , nous interviendrons mercredi prochain pour

vidanger un regard qui pourrait être à l'origine des odeurs et feront le nécessaire pour éliminer ce problème.

Pour les pas japonais dépassant de quelques centimètres dans le chemin du premier espace , l'entreprise viendra prochainement remettre à niveau la clapicette au niveau des dalles suite à votre demande »

Questions des délégués des parents d'élèves :

1. Bonjour, ma fille me rapporte fréquemment qu'elle ne peut pas se resservir à la cantine, ou qu'elle a peu de temps pour manger. Elle est en CM2 et passe systématiquement au dernier service. Les enfants de son âge commencent à avoir un bel appétit et il semblerait que le fait de passer en dernier ou que la gestion des portions selon les âges, ne leur permettent pas toujours d'avoir une portion satisfaisante.

Réponse de M. Muel :

« Bonjour Madame,

Votre fille vous rapporte qu'elle ne peut pas se resservir à la cantine, ou qu'elle a peu de temps pour manger.

Oui les CM2 passent au dernier service et ont bon appétit, ils profitent du dernier service pour avoir le temps de manger comme les autres classes.

Comme ce sont les derniers à manger, ils peuvent venir se faire resservir selon leur faim et leur appétit d'adolescents.

Comme c'est le dernier service, c'est eux qui ont le plus de temps pour manger.

Madame, je vous invite à venir voir comment se passe le service des CM2 au restaurant scolaire.

Cordialement

Gilles Muel »

2. Grâce à la mise en place d'une personne dédiée à la gestion des activités sportives le midi, les actes de violence ont diminué. Cependant, ils persistent le matin et l'après-midi. L'augmentation du nombre d'adultes pendant les récréations pourrait permettre la diminution de la violence. Dans certaines écoles les enseignants assurent la gestion de toutes les récréations. Pourquoi n'est-ce pas le cas à Lauris ? Serait-il possible de le mettre en place ?

La surveillance des temps de récréations est habituellement assurée par 3 enseignants, cette année elle a été renforcée par la présence d'une AESH lors de chaque récréation.

Il y a donc, au minimum, 4 adultes dans la cour.

La surveillance de récréation est organisée pour que chaque enseignant renforce son attention sur une zone.

Pour plus de sérénité, des jeux sont mis à disposition quand le temps le permet.

Nous n'avons pas observé de recrudescence d'incidents ou d'accidents.

Certains élèves, dont le nombre est très réduit, présentent des comportements qui peuvent déranger les autres et font l'objet d'un accompagnement et d'une surveillance particulière de la part de l'ensemble de l'équipe.

Les écoles dans lesquelles les enseignants assurent tous les services de surveillance sont des écoles de petites tailles dans lesquelles il est nécessaire d'avoir 2 ou 3 adultes et dans lesquelles ce nombre correspond à nombre total d'enseignants présents.

La surveillance est donc assurée de manière adaptée, néanmoins les conflits et incidents ne sont pas toujours évitables mais ne dépendent pas du nombre d'adultes présents.

3. Pourquoi les enfants bénéficiant des services du centre de loisir sont-ils privilégiés pour l'accès aux colonies ? Les impôts locaux n'étant pas indexés sur l'utilisation des services municipaux, l'accès à ces services pourrait-il se faire sans discrimination à l'avenir ?

M. Bresson rappelle que dans le règlement intérieur du centre loisirs, il est stipulé que les sorties sont destinées en priorité aux enfants qui fréquentent régulièrement le centre.

En effet, ces sorties, et par extension les sorties avec nuitées, sont organisées dans le cadre de la construction d'un projet annuel.

D'autre part, la commune souhaite éviter un effet d'aubaine qui déboucherait sur des inscriptions beaucoup plus nombreuses, uniquement lors des sorties.

Il n'y a aucune intention de discrimination mais un souhait de cohérence quant à la prise en compte et à l'accompagnement des enfants de la commune qui fréquentent le centre de loisirs.

4. Il est dommage que tous les élèves n'aient pas droit à la sortie de fin d'année. C'est une chance pour eux de faire une journée + loin, entre copains et avec leur enseignant, passer une journée agréable en dehors des murs de l'école. Une manière aussi de clôturer l'année, de se dire au revoir. Des alternatives auraient pu être trouvées en l'absence d'un budget suffisant (plus près, sans tickets d'entrée, participation financière des parents, complément APE...) si nous, parents, avions été consultés.

Toutes les classes de l'école auront bénéficié d'au moins une sortie d'ici la fin de l'année.

Certaines classes ont participé à d'autres projets très enrichissants pour les élèves, comme le projet cirque, dans l'enceinte de l'établissement.

Il est important de rappeler que les sorties scolaires ne sont pas des moments de loisirs mais répondent à des objectifs pédagogiques en lien avec les apprentissages en jeu à l'école élémentaire.

Le choix d'organiser une sortie ne se résume pas à l'aspect financier même si c'est une variable dans certains choix.

La directrice tient à souligner le dynamisme de l'équipe enseignante, la diversité et la richesse des projets pédagogiques dont bénéficient tous les élèves.

Enfin, il est important de rappeler le principe de liberté pédagogique dont dispose chaque enseignant.

Une question avait été envoyée, hors délai, Mme Blasco y apporte une réponse :

Concernant le calendrier de communication des décisions de passage : Cette année, les élèves ont été informés de leur passage en classe supérieure assez tôt, avant les vacances d'avril.

Est-ce qu'on a observé que certains élèves, rassurés par cette annonce, ont ensuite relâché leurs efforts ? Ne serait-il pas plus judicieux de repousser cette annonce afin de maintenir l'investissement de chacun jusqu'à la fin de l'année ?

Le calendrier concernant les décisions des passages et de maintiens est fixé par l'académie et ne relève pas de la décision des écoles.

Chaque année les premières propositions sont faites en avril afin d'avoir les temps de récolter les avis des familles, d'organiser, si nécessaire, les commissions d'appel.

Cette année, effectivement, nous faisons partie de la première zone à être en vacances, les premiers avis ont donc été remis juste avant le départ en vacances, la date butoir étant le 22 avril.

Concernant la question de la motivation des élèves, cela est essentiellement impacté par leur rapport aux apprentissages.

Il est important de leur rappeler, et beaucoup le comprennent très bien, qu'ils ne travaillent pas pour les notes ou pour passer en classe supérieure mais surtout pour apprendre des savoirs et des savoirs faire qui leur seront utiles quelles que soient la décision prise pour l'année future.

Nous tenons ce discours, nous invitons les familles à appuyer cette vision.

Secrétaire Mme Fernandez

Directrice Mme Blasco